



Institut de Formation des Professionnels de Santé
IFAS / IFAP / IFSI / FC / IFA / IFP
Centre Hospitalier Agen Nérac



CENTRE HOSPITALIER
AGEN - NERAC

CATALOGUE

**Préparation
Aux Concours
2023-2024**

**IFPS
Institut de Formation
des Professionnels
de Santé**

CONTACT

@ : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

☎ : 05 53 77 78 00 (Accueil)

📍 : 43 rue Corps Franc Pommiès
47000 AGEN

Qualiopi 
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Actions permettant de faire valider
des acquis de l'expérience

CONTACT

<p>Chef de Projet <u>Directrice</u> Mme CHAZOTTES C.</p>	<p>Coordinatrice de l'Offre de Formation <u>Cadre Supérieur de Santé</u> Mme BUOSI M.</p>
<p>RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS</p> <p>Mme SARRAT C.</p> <p>Secrétaire IFPS</p> <p>Tél : 05.53.77.78.00 - Fax : 05-53-77-78-25 Messagerie : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr</p>	

SOMMAIRE

- **Préparation à la sélection IFAS-IFAP.....3-4**
- **Préparation aux épreuves de sélection d'entrée en IFSI.....**
 - **Relevant de la formation professionnelle continue (2jours).....5-6**
 - **Relevant de la formation professionnelle continue (7jours).....7-8**
- **Préparation au concours d'entrées en IFCS.....9-10**

PUBLIC

Candidats souhaitant se présenter aux épreuves de sélection à l'entrée en formation auxiliaire de puériculture ou aide-soignant.

PRE REQUIS

Candidats âgés d'au moins 17ans, sans condition de diplôme.

[Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture](#)

[Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux](#)

MODALITES D'ACCES

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Réussir la sélection pour suivre la formation d'auxiliaire de puériculture ou d'aide-soignant.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Identifier les expériences et les compétences en lien avec le parcours professionnel
- Renforcer les connaissances et les aptitudes permettant de suivre la formation professionnelle
- Rédiger son dossier de sélection : Curriculum Vitae, lettre de motivation et situation professionnelle
- Préparer son entretien oral de sélection

Le cas échéant, présenter son dossier devant le jury de sélection

CONTENU**Une préparation centrée sur la préparation du dossier de sélection :**

- Présentation des référentiels de formation AS et AP
- Mise en évidence de son parcours professionnel et de ses compétences
- Méthodologie du Curriculum Vitae
- Méthodologie de la lettre de motivation
- Rédaction du document relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation

Une préparation centrée sur l'entretien de sélection :

- Apprendre à structurer son exposé
- Argumenter ses idées
- Expliciter son projet professionnel

DUREE

35 heures réparties sur 5 journées de 7 heures.

DELAI D'ACCES

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES**Session 2/2023 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

Jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2023

Jeudi 05 et vendredi 06 octobre 2023

Mardi 22 novembre 2023

Session 1/2024 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Jeudi 18 et vendredi 19 janvier 2024

Jeudi 15 et vendredi 16 février 2024

Lundi 18 mars 2024

Session 2/2024 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2024

Jeudi 03 et vendredi 04 octobre 2024

Mardi 12 novembre 2024

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel et/ou distanciel lorsque la situation sanitaire l'impose.

Un travail personnel important est à réaliser entre les séances. Le bénéficiaire est seul responsable de ses décisions et productions.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia

Moyens humains

Cadre de santé formateur

Formateur en rédaction professionnelle et en français

Méthodes d'accompagnement

Apports théoriques

Suivis individuels et collectifs

Mise en situation d'entretien individuel en situation réelle et débriefing

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluation de fin de formation.

Mise en situation de l'épreuve orale.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Tarif candidat : 500€ Nets de taxes par bénéficiaire - Tarif employeur : 800 € Nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RESULTATS

En 2023

Nombre de bénéficiaires : 13 candidats accompagnés dont 9 Sélection AS et 4 Sélection AP

Taux de satisfaction : 90 %

Taux de réussite AS : 100 %

Taux de réussite AP : 75 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Passerelle : [aucune](#)

Suites de Parcours : formation Diplôme d'État d'Aide-Soignant ou Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture

Débouchés : exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter : Mme BUOSI M., coordinatrice de l'Offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie
Ligne 9 – Station Pompeyrie

PRÉPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION D'ENTRÉE EN IFSI CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE – 2 JOURS

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PUBLIC

Candidats relevant de la formation professionnelle continue souhaitant se présenter aux épreuves de sélection à l'entrée en formation infirmière.

PRE REQUIS

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6 ou 4821 heures

Cette durée de cotisation concerne également les Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture

[Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêt du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État d'Infirmier - article 2 - 2°](#)

MODALITES D'ACCES

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Réussir la sélection pour suivre la formation infirmière.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Identifier les expériences et les compétences en lien avec le parcours professionnel
- Rédiger son dossier de sélection : Curriculum Vitae, lettre de motivation
- Proposer des axes méthodologiques en français pour rédiger en 30 minutes la réponse à une question d'ordre sanitaire et social
- Proposer des axes méthodologiques sur les notions élémentaires de mathématiques pour résoudre des problèmes numériques
- Préparer son entretien oral de sélection

Le cas échéant, présenter son dossier devant le jury de sélection

CONTENU

Une préparation centrée sur la préparation du dossier de sélection :

- Mise en évidence de son parcours professionnel et de ses compétences
- Méthodologie du Curriculum Vitae et de la lettre de motivation

Une préparation centrée sur les épreuves écrites :

- Propositions d'axes méthodologiques à la réponse à une question d'ordre sanitaire et social
- Propositions d'axes méthodologiques à la résolution des problèmes numériques à la question de mathématiques

Une préparation centrée sur l'entretien de sélection :

- Apprendre à structurer son exposé
- Expliciter son projet professionnel

DUREE

14 heures réparties sur 2 journées de 7 heures.

DELAI D'ACCES

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

Session 1/2024 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundi 15 janvier 2024 et Jeudi 08 février 2024

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel et/ou distanciel lorsque la situation sanitaire l'impose.

Un travail personnel important est à réaliser entre les séances. Le bénéficiaire est seul responsable de ses décisions et productions.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia

Moyens humains

Cadre de santé formateur

Formateur en rédaction professionnelle et en français

Méthodes d'accompagnement

Apports méthodologiques

Une mise en situation des épreuves écrites et de l'épreuve orale et débriefing

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluation de fin de formation.

Mise en situation des épreuves écrites et de l'épreuve orale.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Tarif candidat : 200€ Nets de taxes par bénéficiaire - Tarif employeur : 300 € Nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RESULTATS

En 2023,

Nombre de bénéficiaires : 5 candidats accompagnés

Taux de satisfaction : 90 %

Taux de réussite : 100 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Passerelle : [aucune](#)

Suites de Parcours : formation Diplôme d'État d'Infirmier

Débouchés : exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter : Mme BUOSI M., coordinatrice de l'Offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiers, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie

PUBLIC

Candidats relevant de la formation professionnelle continue souhaitant se présenter aux épreuves de sélection à l'entrée en formation infirmière.

PRE REQUIS

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6 ou 4821 heures

Cette durée de cotisation concerne également les Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture

[Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État d'Infirmier - article 2 - 2°](#)

MODALITES D'ACCES

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Réussir la sélection pour suivre la formation infirmière.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Identifier les expériences et les compétences en lien avec le parcours professionnel
- Rédiger son dossier de sélection : Curriculum Vitae, lettre de motivation
- Réactiver les connaissances en français pour rédiger en 30 minutes la réponse à une question d'ordre sanitaire et social
- Réviser les notions élémentaires de mathématiques pour résoudre des problèmes numériques
- Préparer son entretien oral de sélection

Le cas échéant, présenter son dossier devant le jury de sélection

CONTENU

Une préparation centrée sur la préparation du dossier de sélection :

- Présentation des programmes de formation IDE
- Mise en évidence de son parcours professionnel et de ses compétences
- Méthodologie du Curriculum Vitae
- Méthodologie de la lettre de motivation

Une préparation centrée sur les épreuves écrites :

- Méthodologie à la réponse à une question d'ordre sanitaire et social : analyser, argumenter et rédiger en 30 min
- Réflexion sur des thèmes sanitaires et sociaux
- Méthodologie sur les bases de mathématiques et arithmétique : addition, soustraction, multiplication, division, proportionnalité ; règle de 3, fractions, pourcentages, unités de longueur, masse, aire, volume, durée, résolution de problèmes mathématiques simples sans calculatrice

Une préparation centrée sur l'entretien de sélection :

- Apprendre à structurer son exposé
- Argumenter ses idées
- Expliciter son projet professionnel

DUREE

35 heures réparties sur 7 journées de 7 heures.

DELAI D'ACCES

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

Session 1/2023-2024 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Vendredi 29 septembre 2023

Mercredi 18 octobre 2023

Mercredi 15 novembre 2023

Mercredi 13 décembre 2023

Mercredi 24 janvier 2024

Mercredi 07 février 2024

Mercredi 14 février 2024

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel et/ou distanciel lorsque la situation sanitaire l'impose.

Un travail personnel important est à réaliser entre les séances. Le bénéficiaire est seul responsable de ses décisions et productions.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia

Moyens humains

Cadre de santé formateur

Formateur en rédaction professionnelle et en français

Professeur de mathématiques

Méthodes d'accompagnement

Apports théoriques

Travaux de groupe

Mise en situation épreuves écrites et débriefing

Suivis individuels et collectifs

Mise en situation d'entretien individuel en situation réelle et débriefing

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluation de fin de formation.

Mise en situation des épreuves écrites et de l'épreuve orale.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Tarif candidat : 800€ Nets de taxes par bénéficiaire - Tarif employeur : 950 € Nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RESULTATS

En 2023,

Nombre de bénéficiaires : 17 candidats accompagnés

Taux de satisfaction : 90 %

Taux de réussite : 85 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Suites de Parcours : formation Diplôme d'État d'Infirmier

Débouchés : exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter : Mme BUOSI M., coordinatrice de l'Offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie

PUBLIC

Infirmier(e)s Diplômé d'Etat, Infirmière de Bloc Opératoire Diplômée d'État – Infirmière Anesthésiste Diplômée d'État – Infirmière en Pratiques Avancées Diplômée d'État - Puéricultrices, Manipulateur (trice)s d'Electroradiologie Médicale, Technicien(ne)s de Laboratoires d'Analyses Médicales, Diététiciens (nes), Masseurs-Kinésithérapeutes, Podologues tous secteurs.

PRE REQUIS

Ce cycle préparatoire s'adresse aux professionnels justifiant d'au moins quatre ans d'exercice au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection

[Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé](#)

MODALITES D'ACCES

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Réussir la sélection pour suivre la formation de Cadre de santé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Mobiliser des références théoriques et les acquis de son expérience
- Actualiser ses connaissances et se repérer dans l'environnement sanitaire et social
- Réfléchir à la place du cadre de santé dans le système de santé
- Identifier les missions, les activités et les compétences du cadre de santé
- Renforcer la méthodologie de synthèse et d'analyse de documents
- Rédiger, présenter et argumenter son projet professionnel en tant que futur cadre de santé

Le cas échéant, présenter son dossier devant le jury de sélection.

CONTENU

Une préparation centrée sur l'épreuve écrite d'admissibilité :

- Méthodologie d'analyse, de synthèse et commentaire de documents
- Culture sanitaire et sociale en lien avec la profession
- Élaboration du projet professionnel et construction du dossier pour l'épreuve d'admissibilité
- Mise en situation d'épreuves écrites

Une préparation centrée sur l'épreuve orale d'admission :

- Finalisation du projet professionnel et du dossier pour l'épreuve d'admissibilité
- Ateliers de suivi
- Simulation d'entretien

DUREE

119 heures réparties sur 17 journées de 7 heures.

Epreuve écrite d'admissibilité : 15 jours répartis par session de 3 jours consécutifs

Epreuve orale d'admission : 2 jours consécutifs.

DELAI D'ACCES

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 6 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

DATES

Session 1/2023-2024 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Epreuve écrite

Lundi 18, Mardi 19, Mercredi 20 septembre 2023

Lundi 06, Mardi 07, Mercredi 08 novembre 2023

Lundi 04, Mardi 05, Mercredi 06 décembre 2023

Lundi 08, Mardi 09, Mercredi 10 janvier 2024

Lundi 29, Mardi 30, Mercredi 31 janvier 2024

Epreuve orale Lundi 04 et Mardi 05 mars 2024

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel et/ou distanciel lorsque la situation sanitaire l'impose.

Un travail personnel important est à réaliser entre les séances. Le bénéficiaire est seul responsable de ses décisions et productions.

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia

Moyens humains

Cadres de Santé formateurs

Professeur de Lettres

Experts dans les différents domaines :

Cadres Supérieurs de Santé, Directeurs des Soins, Directeurs de structures...

Méthodes d'accompagnement

Apports théoriques

Analyse de Pratiques Professionnelles

Travaux de groupe

Ateliers de suivi de projet

Simulation d'entretien oral du concours IFCS et débriefing.

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluation de fin de formation.

Mise en situation de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap nouvelle aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

COUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

	Financement par le candidat	Financement par l'employeur
Préparation épreuve écrite	1 000 € nets de taxes par bénéficiaire	1 500 € nets de taxes par bénéficiaire
Préparation épreuve orale	200 € nets de taxes par bénéficiaire	400 € nets de taxes par bénéficiaire
Coût aux deux épreuves	1 100 € nets de taxes par bénéficiaire	1 750 € nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RESULTATS

De septembre 2022 à mars 2023,

Nombre de bénéficiaires : 9 candidats accompagnés

Taux de satisfaction : 90 % - Taux de réussite : 100 %.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Suites de Parcours : formation Diplôme de Cadre de Santé.

Débouchés : exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Pour toute demande technique contacter : Mme BUOSI M., coordinatrice de l'Offre de formation

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie Ligne 9 – Station Pompeyrie